



PÊCHE. Les plaisanciers veulent voir perdurer la ressource

Alors que la pêche au bar continue à faire débat, les pêcheurs plaisanciers réaffirment leur volonté de préserver la ressource.

Des nantis qui veulent défendre leurs privilèges. Voilà une image d'Épinal qui a le don d'irriter les pêcheurs plaisanciers. À l'heure où les débats battent leur plein concernant la pêche au bar et ses limites, ils aimeraient faire entendre leur voix, défendre leur droit à une pêche récréative et surtout à un loisir pour tous sur cet espace universel qu'est la mer.

« C'est un gros sacrifice financier pour la plupart d'entre nous que de s'offrir et d'entretenir un bateau », avancent Jacky Plataut, vice-président de l'association nautique de Talmont-Saint-Hilaire, et Guy Perrette, président du comité vendéen des pêcheurs de loisirs du littoral. « Le mien a quarante ans », avance le premier. « Nous sommes souvent des propriétaires de bateaux de mois de sept mètres » ajoute le second. « D'ailleurs, plus les bateaux sont gros, moins ils sortent. »

Les pêcheurs de plaisance, à l'inverse, s'affichent comme des acteurs à part entière de la vie littorale. « La fédération nationale comprend 35 000 pêcheurs. En Vendée, nous sommes 2 000 adhérents, dont les pêcheurs à pied. Mais bon nombre de pratiquants ne sont pas inscrits. » Guy Perrette avance le nombre de trois millions de pêcheurs de loisirs sur les côtes françaises, toutes activités confondues. « Elle génère une économie considérable de plusieurs milliards d'euros,



Les pêcheurs de plaisance se posent comme un acteur économique à part entière de la vie portuaire.

sans aucune subvention. » De quoi donner une idée de l'attrait du littoral et la popularité des activités qu'on peut y pratiquer.

Les pêcheurs plaisanciers, entre l'achat du bateau, son entretien et la location de l'ancre, l'achat de l'équipement à la coopérative, constituent un pan de l'activité portuaire.

De quoi leur donner légitimité à s'exprimer sur la façon dont est géré l'espace maritime. « La mer est un espace universel. Nous avons tous vocation à nous exprimer sur la façon dont est gérée la ressource. »

Le bar en ligne de mire

Et forcément, les pêcheurs de loisirs entendent bien s'exprimer

au sujet de la capture du bar qui fait actuellement débat car ce débat est leur espèce fétiche. Or, les plaisanciers de la Manche, de la mer du Nord et de l'Atlantique Nord se voient interdits de pêcher ce poisson. Dans le golfe de Gascogne, ils sont autorisés à ramener trois bars par jour. Le but invoqué est de préserver la ressource, ce que comprennent bien les plaisanciers. Mais ces derniers déplorent d'être pointés du doigt alors que la pêche intensive demeure pratiquée. « Il n'y a aucune raison d'opposer les plaisanciers et les professionnels », assure Guy Perrette, pour qui « on défend la même chose : la préservation de la ressource. »

C'est la raison pour laquelle la fédération nationale des pêcheurs de plaisance entend combattre la pêche intensive, au chalut ou à la senne, notamment alors que le bar est actuellement en période de reproduction. Guy Perrette s'étonne d'ailleurs que « la région des pays de la Loire soit la seule à admettre la senne danoise le long de ses côtes. »

réfèrent d'ailleurs toute idée selon laquelle leur activité serait plus invasive que celle des pêcheurs professionnels. « La pêche récréative capturerait en moyenne 1627 tonnes de bars, soit environ 30 % du maximum du tonnage de la pêche professionnelle depuis que la taille minimale qui lui est imposée est passée de 36 à 42 cm. » Et encore, selon un article récent de nos confrères de La Voix du Nord, Ifremer aurait reconnu que les chiffres correspondant aux prises des pêcheurs de loisirs sont des estimations reposant sur des enquêtes réalisées par des instituts de sondage.

Les pêcheurs de loisirs plaident justement pour l'instauration d'un quota mensuel par pêcheur amateur. De quoi permettre d'établir un comptage précis. « Nous essayons d'alerter nos politiques, l'administration, pour des notions d'équité. Nous sommes des passionnés, amoureux de la mer. Nous voulons que la ressource perdure. »



Jacky Plataut et Guy Perrette.

Revoir les chiffres

Les pêcheurs de plaisance

Franck Hermel